



Rapport
d'activité
2019

Introduction

L'ARP a pour principales missions, depuis sa création en 1987 à l'initiative de Claude Berri et d'une trentaine d'auteurs-réalisateurs-producteurs : la **défense de la diversité des films**, de l'**indépendance de l'auteur-réalisateur-producteur** et de la **transparence économique** de la production cinématographique.

Sous la Présidence d'Honneur de Claude Lelouch et la Présidence de Radu Mihaileanu, son action est pilotée par les vingt-et-un membres du Conseil d'Administration, et animée par une équipe de six permanents, à laquelle s'ajoute l'équipe du Cinéma des Cinéastes. L'ARP est un « OGC », Organisme de Gestion Collective. Elle perçoit et répartit la Copie privée de ses membres : Copie Privée France et Etranger, droits de retransmission simultanée et intégrale par câble. En 2019, L'ARP fête ses 32 ans et réunit près de **220 membres** désireux de contribuer, chacun à leur mesure, à ses missions au service de l'intérêt général. **Ces missions d'intérêt général, qui fédèrent ces membres, guident L'ARP dans ses actions politiques et culturelles.**

L'ARP EST UN ORGANE DE RÉFLEXION ET D'ACTION POLITIQUE.

Elle agit au service de l'indépendance des cinéastes, de la diversité de la création, d'une meilleure exposition des œuvres sur tous les supports, d'une économie de la culture transparente, juste et régulée. L'ARP intervient en ce sens dans les discussions professionnelles qui animent le secteur, lors des négociations avec les groupes audiovisuels, ou auprès des instances publiques françaises et européennes.

En 2018, L'ARP s'est naturellement mobilisée dans tous les combats politiques qui animent la profession.

L'ARP EST AU CŒUR DE NOMBREUSES ACTIONS (DE POLITIQUE) CULTURELLE(S).

Celles-ci sont financées par les 25% d'action culturelle générés par la répartition Copie Privée Producteur et par l'accord avec la SACD, L'ARP s'investit sur de nombreux événements dont le point commun a été de mettre en avant tous les cinémas, que ce soit au Cinéma des Cinéastes (avant-premières, ciné-club, séances spéciales...), lors des Rencontres Cinématographiques de Dijon, comme sur des événements extérieurs (festivals, master class, travail auprès des scolaires...).

En 2019, L'ARP a organisé à Dijon la 29^{ème} édition des Rencontres Cinématographiques de L'ARP, événement central pour la profession, comme pour le rayonnement de L'ARP. En Bourgogne, L'ARP a imaginé des séances pour les scolaires et des conférences pour les enseignants. Du festival COLCOA (Los Angeles) à l'opération Un artiste à l'école, elle a encouragé la participation de cinéastes sur de nombreux événements. Enfin, au Cinéma des Cinéastes, L'ARP a organisé de nombreux événements : avant-premières, accueil de cinéastes européens, ciné-club, séances Jeune Public, dédicaces et expositions, soirées « Echanges » reliant le cinéma à d'autres arts...

LES ACTIVITÉS DE L'ARP S'ARTICULENT AUTOUR DE :

COMBATS POLITIQUES
MOBILISATION AUTOUR D'ENJEUX EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS
ÉVÉNEMENTS AU CINÉMA DES CINÉASTES
ACTIONS D'ÉDUCATION À L'IMAGE
SOUTIEN À DE NOMBREUSES ORGANISATIONS
RENDEZ-VOUS PONCTUANT LA VIE DE L'ARP

Les chiffres de L'ARP en 2019

32 ans

210 membres

22 manifestations organisées pour la promotion de la diversité cinématographique

76 films présentés en avant-première

77 films présentés en séances spéciales

9 débats professionnels

37 réalisateurs à la rencontre du grand public et des étudiants

41 partenaires

11 776 spectateurs présents

2 186 enseignants et étudiants sensibilisés

1

Combats politiques

L'ARP a poursuivi, en 2019, son action en **faveur de la création cinématographique dans toute sa diversité**, en France et à l'échelle européenne et internationale, au cœur de sa mission depuis sa création, il y a plus de trente ans.

Les Cinéastes de L'ARP se sont ainsi mobilisés tout au long de l'année **afin de protéger les principes fondamentaux de notre modèle vertueux de diversité et d'exception culturelles, et de proposer des axes pour une modernisation équitable et durable de la régulation nationale et européenne.**

Droit d'auteur, droit moral et défense de la liberté de création

Directive Droit d'auteur

Les cinéastes de L'ARP se sont pleinement mobilisés, aux côtés des autres organisations d'auteurs nationales et européennes, pour l'adoption de la **Directive Droit d'auteur**. Ce texte positif marque une étape essentielle pour l'Europe, qui, avec aussi l'adoption de la Directive des Services de Médias Audiovisuel (SMA) en septembre 2018 et celle du Règlement Câble /Satellite de mars 2019, va dans le sens d'une régulation juste et moderne. Avec cette alternative à la domination des Géants d'Internet, l'Europe réaffirme surtout les principes fondamentaux de diversité et d'exception culturelle, qui doivent continuer à faire la force et la vitalité de la création européenne dans l'environnement numérique, et témoigne de sa pleine souveraineté culturelle et politique.

Droit moral

Dès les Rencontres Cinématographiques 2018, L'ARP a tenu à avertir le secteur, devant la réelle multiplication de contrats d'auteur signés en France qui ne respectaient pas le Code de la Propriété Intellectuelle et son article relatif à l'obligatoire commun accord entre auteur et producteur pour décider de la version finale d'une œuvre audiovisuelle.

Tout au long de l'année 2019, L'ARP s'est profondément engagée sur ce dossier. Déjà, dans le contexte de l'adoption de la Directive Droit d'auteur, dans une tribune largement signée par des organisations professionnelles françaises et européennes, L'ARP a appelé à **un respect total et par tous, opérateurs français et étrangers, du Droit d'auteur et de l'ensemble de ses principes fondamentaux, dont le droit moral**.

Puis, L'ARP a travaillé à **identifier des solutions pérennes**, souvent accompagnée des organisations sœurs (SRF, SCAM, Sacem), **et les a portées auprès des représentants des pouvoirs publics** (Ministère de la Culture, et CNC), qui ont, au terme de nombreux rendez-vous bilatéraux, déterminé des règles visant à empêcher tout non-respect du droit moral, d'une part en limitant les aides versées par le CNC aux seules œuvres respectant le droit moral (donc avec des contrats d'auteur qui intégreraient des clauses types précises), et d'autre part en excluant du champ des obligations des opérateurs français et étrangers des œuvres qui ne respecteraient le Code de la Propriété Intellectuelle (dispositif encore en suspens puisque intégré dans le projet de loi audiovisuelle).

Le droit moral, au cœur de la singularité du modèle français, a enfin, tout naturellement, principalement fait l'objet de **l'audition de L'ARP devant Bruno Racine** et les membres de sa mission d'analyse de la dégradation des conditions des auteurs, confiée par le Ministre de la Culture. Même si les questions sociales (régime de retraite, précarisation / voir plus bas) ont aussi été évoquées.

Piratage

Conscients que la modernisation de notre régulation ne sera efficace que si elle est accompagnée d'une lutte active contre le piratage des œuvres, les Cinéastes de L'ARP ont continué, au-delà de leur participation engagée aux activités de l'ALPA, à demander la mise en place, via la loi audiovisuelle, d'un dispositif de **transaction forfaitaire** pour sanctionner les internautes pirates, ainsi que d'actions ciblées qui favoriseront la prise de conscience des spectateurs et des parties prenantes.

Défense de la liberté de création à travers le monde

Les Cinéastes de L'ARP ont apporté leur **soutien au cinéaste iranien Mohammad Rasoulof**, suite à sa condamnation à un an de prison ferme suivi de deux ans d'interdiction de sortie du territoire. Ils ont appelé à sa libération immédiate et sans conditions, et se sont associés à la circulation de la pétition lancée le 24 juillet 2019, aux lendemains de sa condamnation.

Au-delà de ces sujets politiques, L'ARP s'est associée avec les autres organisations d'auteurs, sur deux dossiers d'ordre social : compensation de l'augmentation de la CSG, et réforme des retraites (toujours en cours à cette date). Par ailleurs, en 2019, L'ARP a adhéré à l'AMAPA, afin d'accompagner auteurs et producteurs dans le règlement de conflits via la conciliation.

Loi audiovisuelle et réforme de l'audiovisuel public

Convaincus que penser la future loi audiovisuelle, c'est aussi préparer l'avenir de notre imaginaire collectif à l'ère numérique, permettre aux artistes de créer librement, assurer l'indépendance des œuvres et des pensées, encourager la diversité des œuvres, les Cinéastes de L'ARP ont poursuivi la **réflexion approfondie** sur la base des propositions faites dans le cadre de l'édition 2018 des Rencontres Cinématographiques, et ont défini **leurs priorités** :

- **neutralité technologique** ;
- **droit d'auteur**, dans toutes ses composantes dont le droit moral ;
- **intégration équitable des opérateurs étrangers visant le marché français, dans le cadre de la transposition de la Directive SMA** ;
- **non-mutualisation** des obligations entre cinéma et audiovisuel;
- **sanctuarisation d'une part des obligations dédiée au préfinancement cinéma** ;
- **redéfinition du champ des obligations** (étendu aux distributeurs) **et de l'assiette** pour les services payants (en fonction d'un Minimum Garanti par utilisateur/foyer (défini lui-même comme ayant accès à l'œuvre, qu'il la regarde ou non)) ;
- **encadrement des actifs stratégiques** ;
- **renforcement des pouvoirs de contrôle et de sanctions du régulateur** (CSA, qui deviendra ARCOM) ;
- **indépendance de l'audiovisuel public**, via un financement fort et pérenne assuré par l'instauration d'une contribution universelle à l'audiovisuel public.

Le cœur de ces axes reste la défense de valeurs fortes qui réunissent les Cinéastes de L'ARP : exception et souveraineté culturelles, adaptation de la régulation aux nouveaux enjeux, promotion du modèle vertueux et singulier du cinéma français, équilibre entre art et industrie, diversité culturelle, défense d'un service public de l'audiovisuel fort et indépendant.

Suite d'une part à la publication fin février 2019 de l'avis rendu par l'Autorité de la Concurrence, saisie en juin 2018 par la Commission des Affaires culturelles et de l'Education de l'Assemblée Nationale, dans le cadre de la préparation du prochain projet de loi sur l'audiovisuel, et d'autre part des déclarations de Gérald Darmanin ministre de l'Action et des Comptes publics, affirmant avoir proposé au Président de la République et au Premier ministre la suppression de la redevance audiovisuelle, L'ARP s'est mobilisée **afin de limiter la tendance vers une libéralisation, d'engager dans ce mouvement l'ensemble du secteur, et de sensibiliser, plus largement, les citoyens.**

Elle a ainsi participé à plusieurs auditions, au Ministère de la Culture, dans le cadre de la mission confiée par le Ministre à Dominique Boutonnat et Laetitia Recayte, à l'Assemblée nationale (du Groupe d'étude Cinéma et production audiovisuelle, coprésidés par les députés Aurore Bergé et Michel Herbillon) et à l'Hadopi, et a mené de nombreux rendez-vous bilatéraux avec des représentants des pouvoirs publics et Parlementaires, à Paris et à Cannes.

Elle a aussi, pour ce faire, mené plusieurs actions ciblées :

- **la publication d'une tribune** « 60^{ème} anniversaire du ministère de la Culture ; le combat continue ? » publiée dans le Journal du Dimanche daté du 6 avril 2019, et signée par les membres du Conseil d'administration qui appelait le Président de la République à être le garant d'une loi sur l'audiovisuel ambitieuse, expression d'une réelle politique culturelle, au service des créateurs et des citoyens, et non pas seulement des intérêts industriels ;
- **l'organisation le 6 mai 2019, au Cinéma des Cinéastes, d'une table ronde autour des enjeux de la loi**, animée par Sonia Devillers (Instant M, France Inter) et qui a réuni Delphine Ernotte, Frédéric Brillion, Pierre-Antoine Capton et Radu Mihaileanu ;
- **le lancement d'une pétition signée par plus de 80 cinéastes étrangers**, dont Jane Campion, David Cronenberg, Pedro Almodovar et Michael Haneke, publiée dans Le Monde le 16 mai 2019, et appelant à la sauvegarde de notre modèle vertueux, essentiel à la création cinématographique mondiale dans sa diversité ;
- **le lancement lors du Festival de Cannes d'un cycle de neuf déjeuners, invitant de nombreux professionnels, représentant l'ensemble de la filière**, à échanger autour de la loi audiovisuelle.

Cette première phase a permis à L'ARP de réaffirmer les axes de la loi audiovisuelle qu'elle jugeait absolument fondamentaux, de les rendre audibles auprès de nombreux interlocuteurs essentiels, qu'ils soient décideurs politiques, partenaires sectoriels ou citoyens-spectateurs, et d'aborder ainsi plus solidement la seconde période (à partir de septembre 2019), celle de la concertation autour du projet de loi et bientôt celle du débat parlementaire.

Dès la présentation des grandes lignes du projet de loi aux organisations professionnelles par le Ministre de la Culture, début septembre, L'ARP s'est mobilisée.

Aux côtés des organisations du Blic et du Bloc, pour exprimer, via un communiqué de presse commun, leur inquiétude face à la méthode retenue par le gouvernement, laissant finalement peu de place à la concertation, pourtant annoncée, notamment en choisissant unilatéralement de prendre rapidement deux décrets fragilisant le secteur, le premier ouvrant au cinéma la publicité à la télévision et le second visant la fin de l'interdiction de jours interdits pour la diffusion du cinéma sur les chaînes en clair.

L'ARP a aussi largement exposé quels étaient, à son sens, les points des points de satisfaction ou vigilance, ou encore les insuffisances de ce projet de loi, lors de réunions à la Direction Générale des médias et des industries culturelles, d'auditions, notamment au CSA, et lors de l'édition 2019 des Rencontres Cinématographiques, dans le cadre desquelles a été consacré un débat spécifique.

Adaptation du cinéma aux enjeux de l'ère numérique

Au-delà de la révision du cadre législatif et réglementaire, le secteur cinématographique français doit, pour L'ARP, adapter son écosystème, et donc son organisation, en redéfinissant ses axes stratégiques et ses dispositifs, pour répondre aux profondes mutations. Adapter n'est pas balayer, mais transformer autour d'un modèle qui a fait ses preuves, en termes de vitalité créative, de diversité culturelle et de santé économique (et industrielle).

Cette même ligne a défini l'accueil qu'a réservé L'ARP à la publication de deux rapports, issus de deux missions qui ont reçu L'ARP au 1^{er} trimestre 2019 :

- d'abord **celui sur le financement privé de la production et de la distribution cinématographiques et audiovisuelles, de Dominique Boutonnat.**

Via un Communiqué de presse, les Cinéastes de L'ARP ont tenu à saluer toutes les démarches actuellement entreprises en direction d'une réforme évidemment nécessaire, et a souligné à la fois la pertinence de plusieurs constats (comme les méfaits d'une tendance inflationniste du nombre de films produits alors que les financements sont en baisse) et de certaines recommandations formulées (renforcement de la transparence, redéfinition des missions du CNC et de sa gouvernance, et mise en place d'un fonds pour soutenir les initiatives innovantes au sein du secteur) et le risque de certaines autres pistes de réforme (remise en cause du préfinancement, et de la chronologie des médias, ambiguïté entre œuvres audiovisuelles et cinématographiques),

- puis, **celui des parlementaires Marie-Ange Magne et Céline Calvez dans le cadre du Printemps de l'évaluation 2019.**

Via un Communiqué de presse, les Cinéastes de L'ARP ont fermement condamné les attaques contre les fondamentaux sur lesquels repose le modèle du cinéma français.

C'est aussi dans ce sens que L'ARP a activement contribué à de nombreux travaux menés par le CNC :

- **concertation sur l'écriture.** Le CNC a lancé une large concertation, qui a invité les organisations représentants les auteurs et les producteurs autour de la phase d'écriture, suite à la publication de plusieurs études (CNC/SACD sur la précarisation des scénaristes ; Rapport Alex Berger ; Livre blanc des Scénaristes) et l'organisation de tables rondes (à l'occasion de la présentation de l'étude CNC/SACD ; celles organisées par les Scénaristes de Cinéma Associés à l'une desquelles portant sur l'indexation, Olivier Casas, membre du Conseil d'administration de L'ARP, a d'ailleurs participé). L'ARP contribue évidemment à cette réflexion.
- **économies des crédits budgétaires CNC dédiés en 2020 au cinéma.** Suite à la Commission Chavanne réuni en octobre 2019, L'ARP a participé, aux côtés de l'ensemble des organisations de la filière, au cycle de réunions portant sur la méthode finalement adoptée par le CNC, pour réduire finalement le budget 2020 consacré au cinéma.
- **réflexion sur les e-films.** Suite à une concertation ouverte par le CNC, notamment sur l'ouverture du compte de soutien à des films qui ne feraient pas l'objet d'une sortie sur les écrans de cinéma, L'ARP a mené une réflexion approfondie afin d'identifier les atouts et les risques importants liés à une telle réflexion.
- **nouvel accord chronologie des médias et conciliation des organisations professionnelles** autour d'une imprécision sur la durée d'exclusivité des fenêtres des chaînes en clair (14 ou 18 mois).
- **réflexion sur les longs métrages documentaires.** Toujours aux côtés de la SCAM, à la SRF, au SPI, à l'ADDOC, à l'ACID, au DIRE et au SDI, L'ARP s'est encore associée, au premier semestre 2019, à la réflexion menée conjointement avec le CNC sur la définition de solutions ciblées pour mieux protéger la

- **Patrimoine ; LTC, Inventaire national et opérations de mécénat.** L'ARP a continué à alerter le CNC et les autres organisations professionnelles, d'une part sur la gestion scandaleuse du dossier par LTC et sur les risques manifestes d'un recours au mécénat pour remplir la mission d'intérêt général de conservation et de numérisation de notre patrimoine cinématographique. Aucune alternative satisfaisante n'a pour l'instant été proposée.
- **Prolongement de l'expérimentation du Fonds d'aide à l'export.** L'ARP a contribué à la définition de la nouvelle base de calcul du Fonds d'aide à l'export.

L'ARP a, parallèlement à tous ces sujets, participé aux nombreuses réunions organisées par le Centre National sur les différents dossiers sectoriels : commissions Chavanne, observatoire de la production, observatoire de la diffusion et de la vidéo, etc.

Les actions essentielles conduites par le CNC, ainsi que le vaste chantier de la remise à plat prochaine des dispositifs existants, requièrent un financement solide et pérenne. Or, les attaques qu'il subit se multiplient. Vigilants, les Cinéastes de L'ARP se sont donc félicités de la décision du Conseil d'Etat, en avril 2019, rejetant les recours, qui portaient sur plusieurs centaines de millions d'euros, de plusieurs distributeurs de vidéos et diffuseurs, pour mieux condamner ces initiatives visant très directement les fondements de notre modèle d'exception culturelle.

Renouvellement des accords avec Ciné+ et France Télévisions

Accord Ciné +

Entamées dès le début de l'année 2019, à la suite notamment du nouvel accord sur la Chronologie des médias, qui prévoyait différentes fenêtres d'exclusivité pour les opérateurs ayant signé ou avec les organisations professionnelles un accord, les discussions avec Ciné+ se sont poursuivies jusqu'à fin juin 2019 (date butoir). L'ARP y a participé activement.

Ce nouvel accord prend pleinement en compte l'évolution des usages et valorise les œuvres dans toute leur diversité pour une offre de cinéma attractive et différenciée sur les chaînes de Ciné +.

Dans une période de profonde remise en cause de leur écosystème, les organisations professionnelles du cinéma ont fait preuve d'unité et de responsabilité, en accompagnant un partenaire historique du cinéma dans la mutation de son environnement.

Cette signature a été importante, tant elle a confirmé une nouvelle fois la pertinence des accords interprofessionnels comme principal outil d'adaptation vertueux des règles actuellement applicables au cinéma, et réaffirmé donc que ce modèle de régulation pouvait être favorisé dans le cadre du projet de loi sur l'audiovisuel.

Accord FTV

En suspens depuis plus de cinq ans, les négociations autour du renouvellement d'un accord avec France télévisions ont à nouveau repris en 2019, dans un contexte politique assez bouleversé entre l'arrêt annoncé de deux des chaînes du groupe (France O et France 4, qui diffusaient de nombreux longs métrages et films d'animation) et la prochaine publication de décrets visant à la fin des jours interdits pour le cinéma, sans parler de la vague disruptive du développement des activités en France des acteurs américains de SVOD, bouleversant les opérateurs traditionnels.

Pour L'ARP, il reste absolument notamment nécessaire que France Télévisions, partenaire vertueux du cinéma français, puisse aussi proposer des films en délinéaire durant une période déterminée de 7 jours, et s'adapter ainsi, dans un cadre précis, défini en commun accord avec le cinéma, aux usages de ses spectateurs. Les discussions autour d'un nouvel accord se poursuivent donc avec L'ARP et les organisations du Bloc, pour une éventuelle prochaine signature.

Diversité au sein du secteur : Parité & inclusion

L'ARP a confirmé son engagement en faveur de la diversité et de la parité au sein du secteur :

- en signant en novembre 2019 la Charte pour l'inclusion dans le cinéma et l'audiovisuel, proposée par le Collectif 50/50 ;
- en lançant, en novembre 2019, en partenariat avec Le Lab des Femmes et Hors Champ, un cycle de master classes mettant à l'honneur le travail de réalisatrices françaises et internationales.

Avec aussi des préoccupations d'inclusion des publics dans les territoires et particulièrement sensible aux ambitions de cette école, L'ARP mène plusieurs actions en direction des jeunes et futurs professionnels, en soutenant la Fondation Culture et Diversité et l'École Kourtrajme, et en accueillant aussi lors des Rencontres Cinématographiques de L'ARP des étudiants de la Ciné Fabrique et des Ateliers de Beaune.

Chantiers européens

Budget Europe Creative MEDIA

L'ARP a aussi participé à la mobilisation, entourant les négociations autour de la prochaine enveloppe pluriannuelle consacrée à Europe Creative, et plus particulièrement à son volet audiovisuel (MEDIA).

La plateforme Lumière VOD

Au-delà de l'adoption des Directives Droit d'auteur et Câble et Satellite, deux textes majeurs pour l'avenir de l'Europe de la Culture (voir plus haut), L'ARP s'est engagée sur la circulation des œuvres européennes à l'échelle européenne et mondiale. Radu Mihaileanu, président de L'ARP jusqu'à fin juin 2019, a ainsi participé, en avril 2019, au lancement par la Commissaire européenne, Mariya Gabriel, de la version Beta du premier répertoire de films européens, destiné à renforcer la transparence sur les marchés de la VOD.

LUMIERE VOD vise, pour l'instant, à aider les professionnels, les pouvoirs publics et les citoyens qui recherchent des informations sur les films européens et leur disponibilité en ligne sur les services de vidéo à la demande (VOD) à travers l'Union européenne. La plateforme réunit des informations sur plus de 35 000 films européens proposés au total 150 000 fois en VOD. Ces données sont extraites de 250 catalogues de VOD disponibles dans 28 pays européens.

Au-delà de ces actions, L'ARP a adhéré à France Creative, et s'associe ainsi à un collectif solidaire d'auteurs et de créateurs français, autour des enjeux européens et internationaux.

ce 2 et France 3 ont p

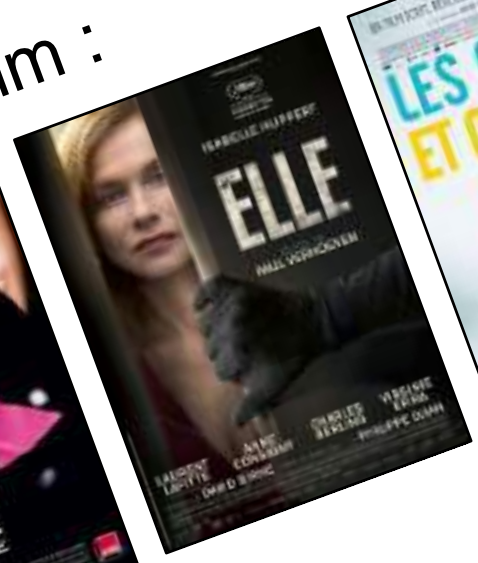
es, Venise et Berlin, dont :



gent

r

film :



fran



2

Rendez-vous professionnels

Depuis sa création, L'ARP participe activement à la réflexion politique collective, notamment en organisant chaque année depuis 28 ans ses Rencontres Cinématographiques, ou à travers différents rendez-vous professionnels.

Débat et déjeuners de réflexion sur la loi audiovisuelle

Dans le contexte des débats autour de la prochaine Loi audiovisuelle, L'ARP a organisé, en parallèle à plusieurs prises de positions, notamment par voie de presse, un grand débat le 6 mai 2019, au Cinéma des Cinéastes, et un cycle de 9 déjeuners avec plusieurs personnalités.

[LE DÉBAT « QUELLE LOI AUDIOVISUELLE ? » - 6 MAI 2019 AU CINÉMA DES CINÉASTES](#)

Animé par **Sonia DEVILLERS** (Instant M, France Inter)

Avec

Delphine ERNOTTE, Présidente de FRANCE TÉLÉVISIONS ;

Frédéric BRILLION, Producteur - EPITHÈTE FILMS ; Président de l'Union des Producteurs de Cinéma (UPC) ;

Pierre-Antoine CAPTON, Co-fondateur et Président du Directoire de MEDIAWAN ;

Radu Mihaileanu, Cinéaste de L'ARP et président de L'ARP jusqu'à début juillet 2019.



CYCLE DE 9 DÉJEUNERS

Lancé dans une Tribune « 60ème anniversaire du ministère de la Culture ; le combat continue ? » signée par les membres du Conseil d'administration et publiée dans le Journal du Dimanche daté du 6 avril 2019, ce cycle de déjeuners a eu pour objectif de réunir, dans un esprit constructif et au-delà des intérêts particuliers, près de 40 personnalités extérieures autour des enjeux de la loi audiovisuelle. L'idée a donc été d'une part de porter à leur connaissance les préoccupations et propositions des Cinéastes de L'ARP et d'autre part de nourrir notre réflexion commune.

Vendredi 17 mai – Cannes

6 personnalités extérieures : Alex BERGER ; Emmanuel CHAIN ; Matthieu GALLET ; Bruno PATINO ; François SAMUELSON ; Nathalie SONNAC

4 membres de L'ARP : Hugo GELIN ; Pierre JOLIVET ; Radu MIHAILEANU ; Jean-Paul SALOME

Mardi 28 mai

4 personnalités extérieures : Frédéric BEREZYIAT ; Marc-Benoît CREANCIER ; Frédéric JOSUE ; Isabelle MADELEINE

4 membres de L'ARP : Evelyne DRESS ; Pierre JOLIVET ; Nathalie MARCHAK ; Radu MIHAILEANU

Mercredi 19 juin

7 personnalités extérieures : Alexandre DE LA PATELLIERE ; Matthieu DELAPORTE ; Eric JEHELMAN ; Pauline ROCAFULL ; Ardavan SAFAEE ; Carole SCOTTA ; Christophe TARDIEU

4 membres de L'ARP : Olivier CASAS ; Evelyne DRESS ; Pierre JOLIVET ; Radu MIHAILEANU

Mardi 2 juillet

4 personnalités extérieures : Manuel ALDUY ; Xavier RIGAUT ; Audrey DIWAN ; Pauline BLASSEL

6 membres de L'ARP : Camille de CASABIANCA ; Dante DESARTHE ; Evelyne DRESS ; Pierre JOLIVET ; Radu MIHAILEANU ; Jean-Paul SALOME

Jeudi 11 juillet

4 personnalités extérieures : Nicolas BRIGAUD-ROBERT ; Maxime DELAUNEY ; Marie MASMONTAIL ; Jean-Baptiste SOUCHIER

4 membres de L'ARP : Dante DESARTHE ; Evelyne DRESS ; Pierre JOLIVET ; Radu MIHAILEANU

Mardi 5 septembre

2 personnalités extérieures : Frédéric BRILLION ; Gilles GAILLARD ; Florence PHILBERT

4 membres de L'ARP : Michel LECLERC ; Pierre JOLIVET ; Radu MIHAILEANU ; Cécile TELERMAN

Mardi 17 septembre

4 personnalités extérieures : Daniela ELSTNER ; Charles GILLIBERT ; Nathanaël KARMITZ ; Franck WEBER

2 membres de L'ARP : Pierre JOLIVET ; Radu MIHAILEANU

Mardi 1er octobre

4 personnalités extérieures : Pascal BRETON ; Vincent GRIMOND ; Guillaume RENOUILH ; Valérie SCHERMAN

4 membres de L'ARP : Stéphane DE FREITAS ; Hugo GELIN ; Michel LECLERC ; Radu MIHAILEANU

Mardi 8 octobre

4 personnalités extérieures : Cécile GAGET ; Christian VALSAMIDIS ; Matthias WEBER ; Catherine WINCKELMULLER

4 membres de L'ARP : Christian CARION ; Pascal ELBE ; Pierre JOLIVET ; Radu MIHAILEANU

Rencontres Cinématographiques de L'ARP à Dijon

La 29^{ème} édition des Rencontres Cinématographiques de L'ARP qui s'est tenue à Dijon du **mercredi 6 au vendredi 8 novembre 2019**, co-présidée par **Jeanne Herry et Cédric Klapisch**.

Grâce au soutien de ses **35 partenaires** (publics, privés, institutionnels, acteurs de l'industrie audiovisuelle, prestataires techniques, etc.), cette nouvelle édition s'est articulée autour : **de rendez-vous professionnels (dont les dîners et soirée d'ouverture) et d'espaces dédiés (Foyer du Grand théâtre) ; de quatre tables rondes organisées autour des sujets d'actualités du secteur.**

Face au constat selon lequel le monde, la démocratie et la culture traversent aujourd'hui de fortes et complexes transformations, les Cinéastes de L'ARP tiennent à accompagner ces changements, tout en défendant les valeurs auxquelles ils croient : l'indépendance de création et l'accès pour tous à la diversité des œuvres. Pour y parvenir, le dialogue, la faculté d'adaptation à la réalité des usages, des écrans et des modes de financement, leur semblent indispensables.



Débats

AUDIOVISUEL PUBLIC : QUELLES MISSIONS, QUEL FINANCEMENT ?

Animé par :

Audrey DIWAN, Cinéaste de L'ARP

Radu MIHAILEANU, Vice-Président de L'ARP

Avec :

David ASSOULINE, Sénateur (PS) de Paris, Vice-président du Sénat, Membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat

Delphine ERNOTTE CUNCI, Présidente de France Télévisions

Régine HATCHONDO, Vice-présidente d'ARTE GEIE et Directrice générale d'ARTE France

Marie MASMONTEIL, Productrice - Elzevir Films, Vice-présidente longs-métrages du SPI

John MCVAY, Directeur exécutif de l'association britannique des producteurs cinéma et audiovisuel indépendants britanniques (Pact UK)

Bruno STUDER, Député (LRM) du Bas-Rhin, Président de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education de l'Assemblée nationale



LOI AUDIOVISUELLE : LA FRANCE, TOUJOURS PAYS DE LA CULTURE ?

Animé par :

Pierre JOLIVET, Président de L'ARP

Cédric KLAPISCH, Cinéaste de L'ARP, Co-Président des Rencontres Cinématographiques de L'ARP 2019

Avec :

Frédéric BRILLION, Producteur - Epithète Films ; Président de l'Union des Producteurs de Cinéma (UPC)

Aurore BERGÉ, Députée (LRM) des Yvelines ; Co-présidente du groupe d'études Cinéma et production audiovisuelle ; Rapporteuse du projet de loi audiovisuel

Pierre-Antoine CAPTON, Co-fondateur et Président du Directoire de Mediawan

Marie-Laure DARIDAN, Directrice des relations institutionnelles (Netflix France)

David KESSLER, Directeur d'Orange Content

Roch-Olivier MAISTRE, Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)

François SAMUELSON, agent artistique et littéraire, fondateur de l'agence Intertalent

Thomas VALENTIN, Vice-Président du Directoire en charge des Antennes et des Contenus (Groupe M6)

Débats

DE NOUVEAUX ENJEUX, DE NOUVELLES MISSIONS POUR LE CNC ?

Animé par :

Michel LECLERC, Cinéaste de L'ARP, membre du Conseil d'administration de L'ARP

Cécile TELERMAN, Cinéaste de L'ARP, membre du Conseil d'administration de L'ARP

Avec :

Dominique BOUTONNAT, Président du CNC

Guillaume LAURANT, Scénariste

Richard PATRY, Exploitant ; Président de la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF)

Sylvie PIALAT, Productrice - Les Films du Worso

Alain SUSSFELD, Directeur général du Groupe UGC

QUELLE PLACE AUJOURD'HUI POUR LE DÉSIR DE CINÉMA ?

Animé par :

Nicolas BARY, Cinéaste de L'ARP, membre du Conseil d'administration de L'ARP

Nathalie MARCHAK, Cinéaste de L'ARP, membre du Conseil d'administration de L'ARP

Avec :

Guillaume BOUTIN, Co-Fondateur et Président de SensCritique

Jean-François CAMILLERI, Président d'Echo Studio

Marie-Christine DESANDRÉ, Exploitante, Présidente du Syndicat national des cinémas privés indépendant (CINEO)

Isabelle GIORDANO, Présidente du comité stratégique du Pass Culture ; Présidente de l'association Cinéma pour tous

Abdelilah LALOUI, Président de l'association Tous Curieux

Julien MOKRANI, Réalisateur

Julien MOREAU, Directeur général (Apollo Films)

Franck WEBER, Directeur du développement (Gaumont)

SEANCE DE « PITCHING »

Mercredi 6 novembre une séance de « Pitching » organisée en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'APARR (Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté) et le Bureau d'Accueil des Tournages.

Comment stimuler l'intérêt de partenaires ?

Comment gagner la confiance d'un producteur ?

Vers quels diffuseurs se tourner ?

Durant deux heures, sept réalisateurs émergents de la Région Bourgogne-Franche-Comté (Adrien Vecchio-ni, Johanna Lagarde, Adrien Pavie, Britta Potthof, Maël Bret, Ysé Sorel et Marion Berry) profiteront, sous la forme de speed-dating successifs, des conseils et de l'expérience de cinq producteurs confirmés :

Projections

AVANT-PREMIÈRES EN PRÉSENCE DES ÉQUIPES DE FILMS ACCUEILLIES PAR 4 CINÉMAS DE LA VILLE DE DIJON.

Au-delà de leur dimension professionnelle, les Rencontres Cinématographiques de Dijon proposent cette année 6 séances destinées au grand public.

Cette année encore, L'ARP a choisi de donner une place particulière à la musique des films invités.

Ainsi, **trois avant-premières parmi les cinq proposées aux invités et au public** ont été l'occasion d'échanges **entre réalisateurs et compositeurs de musique.**

- **CHANSON DOUCE**, de Lucie Boleteau en présence de la réalisatrice et du compositeur **Pierre Desprats**

- **JE VOUDRAIS QUE QUELQU'UN M'ATTENDE QUELQUE PART**, de Arnaud Viard, en présence du réalisateur, du producteur Marc-Benoît Créancier et du compositeur **Clément Ducol**

- **LES EBLouis**, de Sarah Suco en présence de la réalisatrice et des producteurs Dominique Besnehard et Frédéric Brillion.

- **SEULES LES BETES**, de Dominik Moll en présence du réalisateur, du comédien Damien Bonnard et des productrices Carole Scotta et Caroline Benjo.

- **NOTRE DAME**, de Valérie Donzelli, en présence de la réalisatrice, du compositeur **Philippe Jakko** et de la productrice Alice Girard.

1 SÉANCE SPÉCIALE

- **ADULTS IN THE ROOM**, de Costa Gavras, en présence du réalisateur.



LA BOURGOGNE FRANCHE COMTE FAIT SON CINEMA

Cette collaboration entre L'ARP et la région s'est organisée autour de trois moments :

La **cérémonie de parrainage** d'un réalisateur émergent de la région : cette année, **Michel Lelcerc** est ainsi devenu le parrain de Perrine Lotier

La projection du film du Lauréat : **Mano a mano**

La projection de **3 courts métrages soutenus par la région Bourgogne-Franche-Comté :**

Mal caduc, de Jules Follet

Les Enfants de salaud, de Lucie Rico

Festival de Cannes

L'ARP et la SACD ont, pour la 8^{ème} année consécutive, accueilli leurs membres ou d'autres professionnels au « Pavillon des Auteurs », espace ouvert destiné à informer les cinéastes, à les accueillir et à favoriser les rencontres professionnelles.

Situé à la Pantiéro, c'est un lieu incontournable où les auteurs et l'ensemble des professionnels du monde du Cinéma se rencontrent, échangent et débattent des enjeux qui animent le monde de la création cinématographique.

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE 11H

Quel est le parcours d'un scénario ? Comment les chaînes choisissent les projets ? Quelles sont les aides destinées aux auteurs ? Comment certains lieux publics s'ouvrent aux tournages ? Comment le cinéma français s'exporte à l'étranger ? En présence des représentants cinéma de grandes chaînes ou d'institutions, ces rencontres animées par Pascal ROGARD, directeur général de la SACD, abordent toutes les questions que se posent les auteurs.

Les rendez-vous des auteurs ont accueilli cette année :

- Valérie BOYER, directrice générale de France 2 Cinéma et Cécile NEGRIER, directrice générale de France 3 Cinéma
- Xavier LARDOUX, directeur du Cinéma du CNC
- Rémi JIMENEZ, directeur général adjoint de M6 Films, et Thierry DESMICHELLE, directeur général de SND
- David KESSLER, directeur général d'Orange Studio et d'Orange Content
- Rencontre sur le thème « Où en est-on aujourd'hui de la place des femmes dans le cinéma ? »

DEJEUNER

Le 17 mai 2019 s'est déroulée à l'occasion d'un déjeuner la première session des cercles de réflexion menés par L'ARP suite à la tribune du JDD du 6 mai 2019. L'objectif : multiplier les échanges d'acteurs de toute la chaîne de valeur afin d'identifier collectivement des propositions fortes pour la prochaine loi audiovisuelle. Ce déjeuner a réuni les personnes suivantes : Alex BERGER, Emmanuel CHAIN, Mathieu DEBUSSCHERE, Mathieu GALLET, Hugo GELIN, Lucie GIRRE, Pierre JOLIVET, Radu MIHAILEANU, Jean-Paul SALOME, François SAMUELSON, Nathalie SONNAC, Bruno PATINO.

ATELIER AUPRES DES LYCEENS

Le Lab Femmes de Cinéma* (dont L'ARP est partenaire), qui est une émanation de l'Association Révélation culturelles qui porte également le Festival des Arcs, à organiser cette année à Cannes, en partenariat avec l'association Cannes Cinéma, deux ateliers collaboratifs avec des jeunes sur le thème: « la place des femmes et les stéréotypes de genre dans le cinéma ».

A cette occasion, plusieurs cinéastes de L'ARP se sont mobilisés pour participer à 2 ateliers rassemblant 30 jeunes et 5 professionnels du cinéma, au lycée Bristol de Cannes :

- **Nicolas Bary** et **Gérard Krawczyk** ont échangé avec une classe de 30 lycéens de Science technique sanitaire et sociale.
- **Euzhan Palcy** a rencontré une classe de seconde en section cinéma.

L'objectif de ces ateliers : ouvrir un dialogue permettant de nourrir les professionnels du cinéma par la vision des jeunes sur les stéréotypes de genre et en même temps enrichir les jeunes d'un échange égalitaire avec des figures emblématiques du cinéma sur ces questions.

3

Événements au Cinéma des Cinéastes

La diversité de la création cinématographique est au cœur des missions de L'ARP, et donc des opérations menées tout au long de l'année.

Masterclass Femmes de cinéma

L'ARP a initié en fin d'année 2019 un partenariat avec le Lab Femmes de cinéma (*) et Horschamp (*), afin d'accueillir au Cinéma des Cinéastes, le temps d'une conférence d'une heure et demie, une personnalité choisie pour l'éclairage qu'elle apporte sur la place des femmes dans le cinéma.

Agnès Jaoui a lancé ce cycle de Masterclass, le 21 novembre 2019 : cette rencontre animée par les fondateurs d'Horschamp, Léo Victor-Pujebet et Mathieu Morel, a fait l'objet d'une captation et sera prochainement disponible sur le site d'Horschamp.



() Le Lab Femmes de cinéma et un think Tank ayant pour vocation d'attirer l'attention du public sur la place des femmes (et plus particulièrement des réalisatrices) dans le cinéma en Europe, à travers une étude annuelle, des ateliers, des masterclasses.*

() Horschamp est une plateforme internet proposant un agenda de rétrospectives, festivals, débats, et des captations en direct de ces événements.*

Echanges avec l'Adami

L'ARP en partenariat avec l'Adami, a organisé en 2019 deux discussions sur le thème « Etre comédien et cinéaste ». Ces rencontres ont pour objet de réunir des artistes interprètes qui exercent également les métiers d'auteur et de réalisateur, et qui échangent ensemble sur une multitude de sujets : leurs parcours respectifs, leurs expériences croisées, leurs manières personnelles d'aborder ces métiers complémentaires, leurs rôles et leurs positions sur un plateau de tournage, leurs rapports au désir et à la légitimité, aux succès comme aux échecs, leurs doutes, leurs satisfactions, ce qui les anime ...



Ces discussions sont organisées au Cinéma des Cinéastes, et animées par le journaliste de cinéma Fabrice Leclerc. En 2019, la première soirée s'est déroulée le 19 juin dans le cadre de la Journée de la Création : elle a réuni **Anne Le Ny, Pascal Elbé** et **Pascal Légitimus**.

La seconde soirée s'est tenue le 25 novembre, autour d'**Andréa Bescond, Eric Matayer, Jalil Lespert** et **Félix Moati**.

Séances spéciales

Au-delà des avant-premières, L'ARP a organisé 3 hommages ont été rendus aux cinéastes disparus :

- **Med Hondo** (projection « Soleil O » au cinéma des cinéastes)
- **Patrice Noïa** (témoignages au bistrot des cinéastes)
- **Claude Berri** (projection « Le cinéma de Papa » au cinéma des cinéastes, et témoignages de Pierre Jolivet, Pascal Rogard et Jérôme Seydoux)

Prix Lux

Les 18 et 19 novembre 2019, L'ARP et le Cinéma des Cinéastes ont accueilli le Prix Lux. Décerné par les 751 membres du Parlement européen, réunis en session plénière, le Prix Lux participe à la visibilité du cinéma européen. Trois derniers films en lice pour le prix ont été projetés en collaboration avec le Parlement européen : **Cold Case Hammarskjöld** de Mads Brügger, **El Reino** de Rodrigo Sorogoyen, **Dieu existe, son nom est Petrunya** de Teona Strugar Mitevska (lauréat du Prix Lux 2019)

Un débat a également été organisé sur la recherche d'égalité femmes-hommes, ainsi que sur le thème du Prix LUX (le soutien du cinéma européen, l'Europe de la culture), avec **Gwendoline DELBOS-CORFIELD**, Députée européenne, Vice-présidente de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres, **Béatrice BOURSIER**, Déléguée générale du SCARE et membre du collectif 50/50, **Eric LAGESSE**, Président

L'ami européen

L'ARP et le Cinéma des Cinéastes souhaitent mettre à l'honneur le cinéma européen à travers plusieurs soirées annuelles intitulées « *Les Cinéastes invitent... l'ami européen* » autour d'une projection en avant-première et en présence du réalisateur européen.

Ces rendez-vous sont organisés en partenariat avec la SACD et la SAA et visent à encourager les échanges culturels entre la France et l'Europe. A l'issue de la projection, le cinéaste de L'ARP et le réalisateur européen invité animent une discussion avec les professionnels présents et le public, non seulement sur l'aspect artistique du film, mais également sur les spécificités du cinéma du pays invité (conditions de financement, circulation des films français dans ce pays et des films de ce pays en France, problématiques des coproductions entre la France et le pays invité ...)

En 2019, les cinéastes de L'ARP n'ont accueilli qu'une seule soirée, pour des contraintes liées aux engagements de programmation du Cinéma des Cinéastes, des dates de présence en France de cinéastes étrangers incompatibles avec la disponibilité des salles ou non pertinentes eu égard au calendrier (vacances scolaires, festival de Cannes, jours fériés...)

LES CINEASTES INVITENT L'AMI TURQUE (6 mars 2019) : pour l'avant-première du film **Sibel** de Cagla Zencirci et Guillaume Giovanetti, suivie d'un débat avec les réalisateurs et la comédienne Damla Sönmez, animé par **Zoltan Meyer**, cinéaste de L'ARP.

Avant-premières

Dans son établissement le Cinéma des Cinéastes (75017), L'ARP accueille régulièrement **les avant-premières publiques de films**, pour certains d'entre eux réalisés ou produits par ses membres.

Ainsi en 2019, ont été organisées les 8 projections suivantes en avant-première :

- **La Dernière Folie De Claire Darling** de Julie Bertuccelli
- **Ça Marche !?** de Camille de Casabianca
- **La Lutte des Classes** de Michel Leclerc et Baya Kasmi
- **Nos plus belles années** de Claude Lelouch
- **Adults in the room** de Costa Gavras
- **Le réseau Shelburn** de Nicolas Guillou
- **Robert Enrico, un bref passage sur terre** de Jérôme Enrico
- **The House that Jack built** de Lars von Trier

Les Prix du scénario

En 2019, afin de donner un nouvel élan à ce concours de scénario **L'ARP s'est associée au groupe Hildegard** et **au Groupe Ouest** pour l'organisation des Prix Sopadin désormais appelées Les Prix du Scénario.

Ce célèbre prix incarne une démarche très forte en faveur de la création indépendante : les Cinéastes de L'ARP avaient à cœur d'accompagner ce projet de refonte éditoriale.

La vocation des Prix est de faire découvrir de nouveaux auteurs ou de mettre en lumière des jeunes talents. Sa force est de permettre aux auteurs finalistes d'être lus par un jury indépendant constitué de professionnels du cinéma.

L'appel à projet, ouvert de septembre à novembre 2018, a permis aux candidats de s'inscrire en ligne. 340 scénarios ont été reçus (deux fois plus que les années précédentes, ce qui confirme une attente des scénaristes, réalisateurs, producteurs et de la profession pour ces prix qui sont un rendez-vous annuel et un label).

Le comité de sélection a auditionné 25 auteurs en janvier 2019 puis retenu 12 finalistes : 9 scénarios pour Le Grand Prix et 3 pour Le Prix Junior.

Dans cette nouvelle formule, Hildegard a travaillé avec Le Groupe Ouest afin d'organiser, en mars, une journée de coaching des scénaristes finalistes, pour leur permettre d'échanger entre eux et de tourner à cette occasion une vidéo de présentation de leur projet in situ.

Ces 12 pitch filmés ont été projetés au public lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée le 9 avril 2019, au Cinéma des Cinéastes, en partenariat avec L'ARP.

JURY DU PRIX DU MEILLEUR SCÉNARIO 2018-2019

PRÉSIDENT DU JURY : Jean-Paul SALOMÉ – Cinéaste et membre du conseil d'administration de L'ARP.

Rémi BURAH : Directeur général délégué [ARTE FRANCE CINÉMA](#)

Marie de CENIVAL : Responsable Production & Développement [PATHÉ FILMS](#)

Thierry CHÈZE : Rédacteur en chef [PREMIÈRE](#)

Blandine MASSON : Directrice de la fiction [FRANCE CULTURE](#)

Philippe MAYNIAL : Producteur [BABYLONE PRODUCTIONS](#)

François MERGIER : Directeur Acquisitions et Production France [STUDIOCANAL](#)

Pierre MURAT : Critique [TÉLÉRAMA](#)

Émilie PÉGURIER : Directrice Artistique Développement et Coproductions [TF1 STUDIO](#)

Bérengère de TERMONT : Responsable des Acquisitions Cinéma français [CANAL+](#)

Franck WEBER : Directeur du Développement [GAUMONT](#)

Les prix suivants ont été décernés :

GRAND PRIX : [SAULES AVEUGLES](#), [FEMME ENDORMIE](#) de Pierre Foldes

PRIX DU JURY : [BRUNO REIDAL](#) de Vincent Le Port

PRIX JUNIOR : [TEDDY](#) de Ludovic et Zoran Boukherma

Journée de la Création

La 2^{ème} édition des Rencontres de la Création de L'ARP s'est déroulée le 18 juin 2019.

Une journée de débats et de projections au Cinéma des Cinéastes, dédiée cette année au renouvellement de la création cinématographique et audiovisuelle : renouvellement des approches, des codes esthétiques, mais aussi des publics.

Soucieuse de sensibiliser les jeunes et futurs professionnels, au-delà de partenariats traditionnels avec ARRI, Orange, ou Titra, L'ARP ouvre très largement cette journée et travaille en partenariat avec de nombreux partenaires :

- **écoles** : EICAR, Fémis, Ecole Louis Lumière, Ateliers Médicis (Kourtrajmé), Ateliers de Beaune, Fondation Culture et Diversité, Cinefabrique.

- **résidence** : Emergence

- **organisations professionnelles et institutions** : Adami, Groupe 25 images, SGDL, Guilde des Scénaristes, Festival Valence scénario, AFC

Plusieurs sites et magazines de cinéma sont partenaire de cette journée dédiée aux nouveaux enjeux de la création : SensCritique, La 7ème Obsession, Fais pas Genre !, Bande à Part. Le Film Français, hebdomadaire professionnel de référence pour le secteur du cinéma est également partenaire de l'évènement

4 GRANDS DEBATS

CINÉMA ET AUDIOVISUEL : QUELLE PLACE POUR L'IMAGE ?

En partenariat avec ARRI

Animé par **Perrine QUENNESSON**, journaliste

Avec :

Toufik AYADI, producteur (Srab Films)

Pierre COTTEREAU, chef opérateur

Audrey DIWAN, réalisatrice et scénariste

Romain GAVRAS, cinéaste de L'ARP



DE GENRE: ESPACE DE LIBERTÉ ET DE RENOUVEAU POUR LE CINÉMA FRANÇAIS ?

En partenariat avec Fais pas Genre!

Animé par **Pierre-Jean DELVOLVÉ**, du webzine Fais pas Genre !

Avec :

Alexandre AJA, réalisateur, scénariste et producteur

Boris DUCHESNAY, directeur des programmes et acquisitions d'OCS

Caroline BONMARCHAND, productrice (Avenue B Production)

Julia DUCOURNAU, réalisatrice et scénariste

Coralie FARGEAT, réalisatrice et scénariste





ADAPTATION : LA BANDE-DESSINÉE AU CINÉMA

Avec :

Mathieu SAPIN,

auteur, dessinateur de bande dessinée et réalisateur

Christophe BLAIN,

auteur, dessinateur de bande dessinée et scénariste

Nicolas BARY,

cinéaste de L'ARP

ETRE CINÉASTE ET COMÉDIEN

En partenariat avec l'ADAMI

Animé par **Fabrice LECLERC**, journaliste

Avec :

Pascal ELBÉ, Cinéaste de L'ARP et comédien

Anne LE NY, actrice et réalisatrice

Pascal LEGITIMUS, cinéaste de L'ARP et comédien



DES PROJECTIONS EN PARTENARIAT AVEC LA JEUNE CREATION

LES TALENTS DE LA MAISON DU FILM

LE MEILLEUR DU TRES COURT INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

COURTS METRAGES DE L'EICAR

L'ensemble des débats sont disponibles en vidéo (captations réalisés en partenariat avec l'EICAR), [sur la page Youtube de L'ARP](#)

[Et en podcast audio, sur le site de L'ARP.](#)

4

Éducation à l'image

Les activités de promotion de diversité cinématographique se sont doublées d'actions dynamiques d'éducation à l'image, en direction des étudiants et des enseignants.

Cycle du monde

L'ARP, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté, et en relation avec le Rectorat de Dijon, invite chaque année les collégiens et lycéens de Dijon à découvrir plusieurs films récemment sortis en salle, au cinéma Devosge à Dijon.

Tout au long de l'année scolaire 2018-2019, les lycéens ont pu découvrir :

Film libanais : *Capharnaüm* de Nadine Labaki (2018) *Prix du jury au Festival de Cannes 2018*

Film kirghiz : *Centaure* d'Aktan Arym Kubat (2018)

Film égyptien: *Yomedine* de A. B. Shawky (2018)

Film islandais: *Woman at war* de Benedikt Erlingsson (2018) *Prix Lux 2018*

Conférences pour les enseignants

L'ARP, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté, et en relation avec le Rectorat de Dijon, propose chaque année un cycle de conférences, au cinéma Devosge, les premiers lundis des vacances scolaires, à un public de plus en plus large : les enseignants de toute la Côte-d'Or, des collèges et lycées d'enseignements général (public et privé) et des lycées agricoles, les élèves de l'UFM de Dijon, les élèves de Terminale « option cinéma » du lycée du Castel à Dijon.

Ces conférences sont également proposées aux élèves de la SUFCOB (organisme de formation des adultes de 25 à 60 ans souhaitant obtenir le baccalauréat), ainsi qu'à l'université inter-âge (UTB) et à l'OPAD (Office pour les Personnes Agées de Dijon).

Les conférences de l'année scolaire 2018-2019 ont mis à l'honneur le CINEMA MEXICAIN CONTEMPORAIN à travers les films suivants :

Guerrero, de Ludovic BONLEUX

En avant-première, et en présence du réalisateur

Le club des insomniaques, d'Eduardo GIORDANO

Intervenante : Alice Chappau, journaliste et chargée de communication au cinéma Cap vert de Dijon.

La Otra Parte : la historia no contada del narco, de Ricardo COLORADO

Intervenante : Géraldine Baby, professeur de littérature et de cinéma au lycée du Clos Maire à Beaune.

La Danza de las Fieras, d'Alayde CASTRO, Stacy PRESKIE, Ana DIEZ, Angel LINARES, Gina HERRERA, Rodrigo RUIZ PATTERSON, Miguel Angel FERNANDEZ

Intervenante : Géraldine Baby, professeur de littérature et de cinéma au lycée du Clos Maire à Beaune.

Cuardos en la Oscuridad, de Paula MARKOVITCH

Intervenante : Annabel Lanier, professeur de cinéma au lycée Le Castel de Dijon

Un artiste à l'école

L'opération *Un artiste à l'école*, portée par l'association *La culture et la copie privée*, dont L'ARP est membre, propose à une vingtaine d'artistes (auteurs, artistes interprètes, musiciens, producteurs, graphistes, dessinateurs...) des différents secteurs (cinéma-audiovisuel, musique, arts graphiques...) de retourner dans leur école, collège ou lycée, afin d'évoquer leur parcours, leur métier, partager leur expérience avec les élèves.

Cette initiative a quatre objectifs majeurs :

- Favoriser la transmission des savoirs en luttant contre l'intimidation sociale
- Faire de la pédagogie sur la démarche et le métier
- Enrichir le lien entre les élèves et les établissements scolaires
- Nourrir un projet artistique et pédagogique autour de l'artiste

Les cinéastes de l'ARP suivants sont retournés sur les bancs de leur enfance ;

Cédric Klapisch - Lycée Rodin à Paris

Michel Ocelot – Lycée David à Angers

Michel Leclerc – Lycée Blaise Pascal à Orsay

Dijon à la Sorbonne

Le 21 novembre 2019, dans la continuité des discussions menées lors des Rencontres Cinématographiques de Dijon (6-8 novembre 2019) un débat organisé à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne avec les étudiants en cinéma de Frédéric Sojcher, reprenait les principaux thèmes des débats de Dijon, en présence de **Mathieu Debusschère** (Délégué Général de L'ARP) : la réforme du CNC et le projet de Loi audiovisuelle.

L'ARP et la Fémis

Comme depuis 2 ans, L'ARP a souhaité inviter plusieurs étudiants de la FEMIS aux Rencontres Cinématographiques de Dijon, afin de partager la richesse de nos débats avec les futurs professionnels du secteur. Des échanges préparatoires ont été proposés aux étudiants invités, afin de leur présenter les différents débats.

L'ARP et la Cinéfabrique

De la même manière qu'avec la Fémis la Fondation Culture et Diversité ou l'Ecole Kourtrajmé, L'ARP a invité plusieurs étudiants de la Cinéfabrique aux Rencontres Cinématographiques de Dijon.

L'École Kourtrajmé

L'école Kourtrajmé est une école de cinéma, créée par Ladj Ly aux Ateliers Médicis à Clichy sous-bois, pour les jeunes des territoires, gratuite et sans condition d'âge ni de diplôme (les critères de sélection des candidats se portant uniquement sur la motivation, la sensibilité artistique et l'appétence en écriture de scénario, réalisation et montage)

Partageant les mêmes préoccupations d'inclusion des publics dans les territoires et particulièrement sensible aux ambitions de cette école, L'ARP a décidé de soutenir Kourtrajmé dès son ouverture à la rentrée universitaire en octobre 2019, et de tisser avec elle des liens pérennes à travers différents types d'actions :

Rencontre des cinéastes avec les étudiants lors d'un conseil d'administration hors les murs de L'ARP à l'école en janvier 2019, suivi d'un déjeuner sur place ;

Masterclass de Michel Hazanavicius pour les étudiants de la session écriture à l'école en mars 2019 ;

Masterclass de Cédric Klapisch pour les étudiants de la session réalisation et post production à l'école en mai 2019 ;

Invitation de 2 étudiants et 1 responsable pédagogique aux **Rencontres Cinématographiques de Dijon** (6-8 novembre 2019) ;

Invitation de tous les étudiants des différentes sessions à l'ensemble des événements organisés au **Cinéma des cinéastes** (avant-premières, débats, rencontres, masterclasses ...) ;

Soutien financier à hauteur de 2 500€.



5

L'ARP soutient

L'ARP, en sa qualité d'Organisme de Gestion Collective, apporte son soutien à différentes structures d'intérêt général et manifestations culturelles partageant le même objectif de promotion de la diversité cinématographique et culturelle.

Valence Scénario

Le 22^{ème} festival international des Scénaristes s'est déroulé à Valence du 1^{er} au 4 avril 2019.

L'ARP soutient ce festival, et tout particulièrement les actions menées dans le cadre de *l'Espace Bleus*, dédié aux auteurs de l'audiovisuel en voie de professionnalisation, qui souhaitent approfondir leur connaissance du métier de scénariste et progresser dans leur travail d'écriture. Cet espace propose des conférences collectives pour se familiariser avec les spécificités du secteur audiovisuel et mieux en appréhender la réalité, des modules thématiques et interactifs en petits groupes favorisant les échanges avec les intervenants professionnels, des rencontres avec des producteurs afin de cerner leurs attentes, et des rencontres avec des scénaristes confirmés pour découvrir leurs parcours et questionnements.

Dans ce cadre, **Nathalie Marchak**, cinéaste vice-Présidente de L'ARP, a participé le 4 avril 2019 à une rencontre avec les jeunes professionnels au cours de laquelle elle a partagé son expérience de cinéaste en tant que scénariste et réalisatrice mais aussi productrice.

Festival de Richmond

La 27^{ème} édition du *VCU French Film Festival de Richmond* soutenu par L'ARP, s'est déroulée du 28 au 31 mars 2019

Avec une programmation de :

- 14 longs métrages en avant-première
- 14 courts-métrages
- 8 *Masterclass*

Très court international Film Festival

Le *Très Court International Film Festival* est un festival international de courts métrages, se tenant chaque année simultanément dans plus de 80 villes d'une vingtaine de pays.

Ce festival entend promouvoir des films au format *Très Court* (environ 3 minutes, hors titre et générique), dont les productions proviennent du monde entier, réalisées avec ou sans budget.

A Paris, la 21^{ème} édition s'est déroulée les 15 et 16 juin 2019 au Forum des images. L'ARP a soutenu ce festival, dont le jury pour la Compétition internationale, présidée par **Michel Hazanavicius**, a retenu 4 films très courts, parmi une quarantaine en compétition, révélant une créativité mondiale qui attire de plus en plus de talents (Fiction, animation, micro-docu, clip, blog video, autant de formats d'expressions audiovisuels répondant aux nouveaux usages)- Grand Prix : Kvist (la branche), de The Sporadic Collective (Norvège)

- Prix originalité : Retiro, de Alejandro Sorni, Nicolas Fernando et Miguel Dianda (Argentine)

- Prix animation : Enough, de Anna Mantzaris (Royaume Uni)

Mention spéciale : Nursery rythmes, de Thomas Noakes (Australie)



COLCOA

City of Lights City of Angels : Un événement de promotion de la diversité cinématographique.

L'ARP est l'un des partenaires historiques de ce festival fondé à l'initiative de la SACEM et de ses partenaires américains regroupés dans un Fonds culturel franco-américain - Directors Guild of America, Writers Guild of America, Motion Picture Association - et organisé avec le concours du Consulat de France à Los Angeles, et le soutien d'Unifrance.

La 23^{ème} édition de COLCOA s'est déroulée du **23 au 28 septembre 2019**. Pour François Truffart, producteur exécutif et directeur artistique de COLCOA " les nouvelles dates offrent au festival une plateforme unique pour promouvoir le cinéma français et les séries à Hollywood juste avant la saison des prix. Plusieurs films programmés aux Festivals de Cannes et de Venise, feront leur avant-première américaine à COLCOA et de nombreux films français seront projetés aux Etats-Unis avant même leur sortie en France. Une preuve de la confiance des distributeurs, producteurs et partenaires".

COLCOA reste à ce jour le plus grand festival au monde dédié à la production audiovisuelle française, aux séries et aux films français.

Durée du festival : 6 jours

Sélection :

22 longs métrages en avant-première

4 films classiques

6 documentaires

4 films télé

6 séries

16 courts métrages

Délégation de cinéastes, comédiens, producteurs et compositeurs :

Claire Burger, Alexandre Lier, Nicolas Weil et Sylvain Orel, Ludovic Bernard, **Jeanne Herry**, Vincent Lacoste, Eric Métayer, Grégory Montel, Pablo Pauly, Thomas Szabo et Hélène Giraud, Mounia Meddour, Cathy Verney, Rosanna Arquette, David Atrackhi, Ladj Ly, Djebriil Zonga et Toufik Ayadi, **Baya Kasmi**, Jacqueline Bisset, Damien Bonnard, Jérémy Clapin, Jean-Xavier de Lestrade, **Costa Gavras**, Alexis Michalik, Anastasia Mikova, Robert Pattinson, Laurent Perez del Mar.

Culture et diversité

La Fondation Culture et Diversité, créée en 2006, a pour mission de lutter contre les inégalités sociales et de promouvoir les arts et la culture en favorisant l'accès des jeunes issus de l'éducation prioritaire aux pratiques et formations artistiques (théâtre, musique, danse, photo etc.) Elle met en place plusieurs programmes en faveur de l'égalité des chances dans l'accès aux grandes écoles, en partenariat avec ces établissements de renom (Ecole du Louvre, Ecole nationale des Chartes, Institut National du Patrimoine, écoles d'art appliqués, d'architecture, etc.).

En partenariat avec la FEMIS, la Fondation Culture et Diversité propose depuis 2008 à 13 étudiants bacheliers issus de l'éducation prioritaire ou boursiers de l'enseignement supérieur, sélectionnés au niveau national, de participer à l'atelier « égalité des chances pour faire du cinéma », dont l'objectif est d'augmenter leurs chances de réussite au concours de la FEMIS. Cet atelier est organisé dans les locaux de la FEMIS et comprend des rencontres avec des professionnels, un apprentissage de connaissances techniques et théoriques sur le cinéma.

L'ARP a accepté d'accompagner ces étudiants dans leur parcours académique, en proposant, à travers ses membres auteurs-réalisateurs-producteurs :

* De relayer les candidatures de stages recherchés par les étudiants selon la spécialité vers laquelle ils se destinent (production, réalisation, écriture de scénario)

* De développer un système de parrainage, tout au long de la scolarité de l'étudiant

* D'inviter 10 étudiants à toutes les **avant-premières et soirées organisées au Cinéma des Cinéastes** tout au long de l'année.

* D'accueillir 3 étudiants aux **Rencontres Cinématographiques de Dijon** (qui sont formés en amont sur les enjeux des sujets débattus lors de cet évènement)

Cette rencontre permet à L'ARP de mieux cerner les attentes et la perception de ses sujets par la jeune génération. Ce sont des échanges utiles, notamment dans la perspective proche de tisser de plus étroites relations avec un ensemble d'établissements d'enseignement supérieur.

* D'organiser une soirée de **projection des courts-métrages** réalisés par les étudiants, au Cinéma des Cinéastes.

Cultures du cœur

L'association Cultures du Cœur favorise l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs du public en situation de précarité ; elle mène une politique de sensibilisation, d'accompagnement et de formation des professionnels du champ social et du secteur culturel.

L'ARP et le Cinéma des Cinéastes accompagnent cette démarche depuis 2 ans en offrant chaque semaine aux séances de cinéma du jeudi à 18h, 10 places au profit des personnes prises en charge ou accompagnées par les structures sociales adhérentes au dispositif Cultures du Cœur.

Structures

En 2019, L'ARP a soutenu financièrement cinq structures d'intérêt général :

- Soutien Financier à hauteur de 600 € à l'Association ADRIC créée dans le cadre de la coalition Française pour la Diversité Culturelle (**ADRIC**) ;
- Soutien financier à hauteur de 8 000 € à **Eurocinéma** ;
- Soutien financier à hauteur de 10 000 € à l'Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle (**ALPA**).
- Soutien à hauteur de 2 500 € à l'Association de Médiation et d'Arbitrage des Professionnels de l'Audiovisuel (**AMAPA**)
- Soutien à hauteur de 1 000€ (adhésion) à **Europe Créative**.

6

L'ARP

Activité de gestion de droits

Au cours de l'exercice 2019, L'ARP devait répartir à ses membres au titre de leur activité de production :

709 665.51€ de rémunération pour la Copie Privée France et Etranger, dont
230 643.24€ restant à reverser ;
265 776.43€ de droits de retransmission simultanée et intégrale par câble, dont
104 352.01€ restant à reverser.

A . RÉMUNÉRATION POUR COPIE PRIVÉE FRANCE 2018 RÉPARTIE EN 2019

Pour rappel, dans le calcul de la répartition, seules les chaînes de télévision obtenant un taux d'audience supérieur ou égal à 1% du marché national sont prises en compte (mesuré par Médiamétrie). De ce fait, on retrouvera en 2019 les 20 chaînes de la TNT gratuite déjà prises en compte pour la répartition des droits Copie Privée France 2018, à savoir ARTE, CANAL+, CHÉRIE 25, C8, C STAR, FRANCE2, FRANCE3, FRANCE4, FRANCE5, GULLI, TF1 SÉRIES FILMS, M6, NRJ 12, TFX, RMC DÉCOUVERTE, TF1, TMC, W9, 6TER et RMC STORY (ex NUMÉRO 23).

Deux autres chaînes ont dépassé le 1% d'audience en 2018 : BFM TV et L'ÉQUIPE TV. Mais ces deux dernières ne sont pas prises en compte dans le calcul de la rémunération à cause des programmes qu'elles diffusent et qui ne sont pas susceptibles d'être rémunérés.

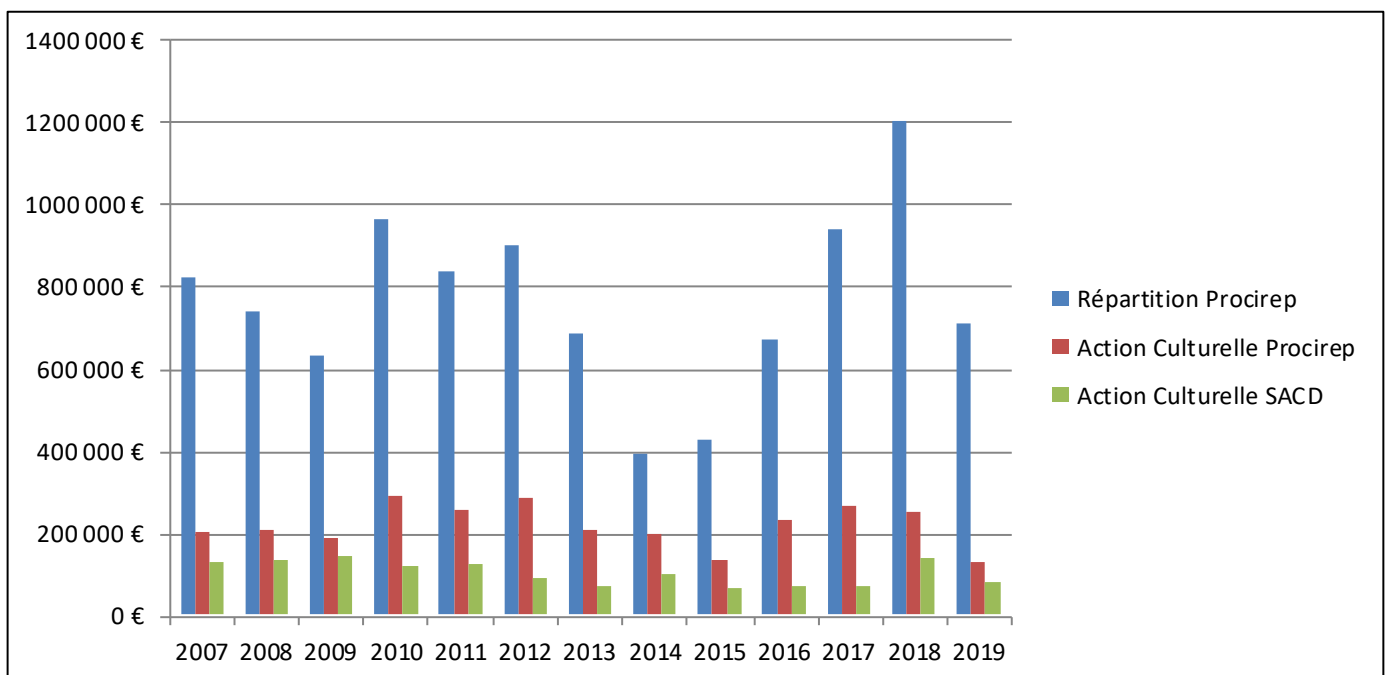
Aussi, compte tenu de la durée des droits voisins, **seules les œuvres de moins de 50 ans se voient rémunérées par la PROCIREP.**

Par rapport à 2018, les perceptions de 2019 ont fortement diminuées, tout comme les appels de fonds. Cela s'explique par différentes raisons parmi lesquelles on trouve la baisse des Collectes Procirep via Copie France, la baisse des régularisations de droits sur années antérieures, la baisse du taux de copiage du genre Cinéma ou bien encore l'effondrement des disques durs externes.

Les appels de fonds ont logiquement suivi en diminuant.

Enfin, depuis le 1er janvier 2019, les rémunérations pour COPIE PRIVÉE (uniquement) reversées par la PROCIREP ne sont plus assujetties à TVA (selon un arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne rendu le 18 janvier 2017 (affaire C-37/16) et confirmé par les autorités fiscales françaises).

	REPARTITION (€)	ACTION CULTURELLE (€)	
	PROCIREP	PROCIREP	SACD
2006 (répartition en 2007)	821 009	204 615	130 090
2007 (répartition en 2008)	741 713	207 735	135 162
2008 (répartition en 2009)	631 941	188 915	144 679
2009 (répartition en 2010)	965 329	290 005	118 207
2010 (répartition en 2011)	837 844	257 520	126 044
2011 (répartition en 2012)	903 046	286 926	92 489
2012 (répartition en 2013)	685 786	206 273	69 060
2013 (répartition en 2014)	393 244	200 007	102 206
2014 (répartition en 2015)	427 412	133 702	67 450
2015 (répartition en 2016)	669 689	229 411	70 508
2016 (répartition en 2017)	940 778	267 838	71 732
2017 (répartition en 2018)	1 203 836	252 980	137 335
2018 (répartition en 2019)	709 665	127 330	80 902



MESURE DE L'ENREGISTREMENT

En ce qui concerne la mesure de l'enregistrement depuis la TV, la PROCIREP a rappelé que tous les deux ans, Médiamétrie (via COPIE France) fait une étude globale sur les pratiques d'enregistrement de programmes TV, aux fins d'évaluer, d'une part, les tendances générales en matière d'équipement et de pratiques d'enregistrement par type de programme, et d'autre part, la pertinence de l'utilisation de l'audience différée en tant qu'estimation du copiage réalisé.

L'audience différée s'avère être l'estimation la plus pertinente du copiage réalisé.

A titre indicatif, à bases comparables, le niveau global de copiage continue de progresser.

En ce qui concerne les ventes des supports numériques, les principales familles contributrices sont les décodeurs et boîtes multimédia à disque dur. D'autres supports numériques tels que les smartphones et tablettes tactiles continuent de participer de façon importante à l'assiette de la rémunération pour Copie Privée.

FRAIS DE GESTION

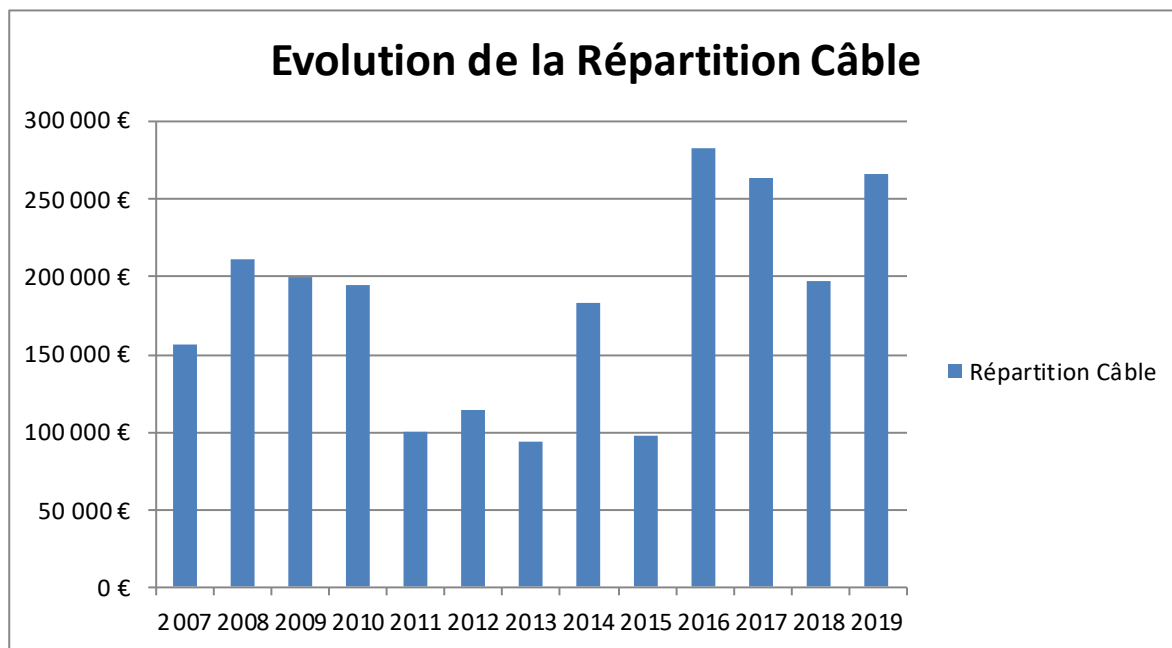
Concernant la répartition effectuée en 2019, les frais de gestion de la PROCIREP s'élevaient à 7,15% pour la Copie Privée France et ceux de L'ARP à 5,50%. En ce qui concernait la Copie Privée Etrangère, les frais de gestion de la PROCIREP s'élevaient à 6,00% et ceux de L'ARP à 5,50%.

B. RÉMUNÉRATION CÂBLE

Concernant la rémunération câble, après avoir baissé sur les deux dernières années, son niveau a augmenté en 2019. Notamment, en raison de régularisations obtenues auprès des opérateurs de câble, adsl et satellite et de résolution de litiges.

RÉMUNÉRATION PRODUCTEUR AU TITRE DES DROITS CÂBLE RÉPARTIS PAR L'ARP

2006(réparti en 2007)	156 286 Euros
2007(réparti en 2008)	210 642 Euros
2008(réparti en 2009)	198 646 Euros
2009(réparti en 2010)	194 158 Euros
2010(réparti en 2011)	99 755 Euros
2011(réparti en 2012)	113 652 Euros
2012(réparti en 2013)	93 095 Euros
2013(réparti en 2014)	182 777 Euros
2014(réparti en 2015)	96 391 Euros
2015(réparti en 2016)	292 537 Euros
2016(réparti en 2017)	263 496 Euros
2017(réparti en 2018)	197 197 Euros
2018(réparti en 2019)	265 776 Euros



Comme nous vous l'avons indiqué dans bon nombre de courriers et de rapports d'activité depuis plusieurs années, nous vous rappelons vivement qu'il ne peut pas y avoir de rémunération câble sans avoir fait de déclaration au préalable. Ne disposant pas de la qualité d'ayant-droit, L'ARP ne peut pas effectuer cette déclaration à votre place ou en votre nom.

Nous attirons votre attention sur le fait que les **sommes en jeu peuvent être importantes** et qu'il est fort dommage de délaisser ces sommes censées vous revenir.

Ces sommes, si elles ne sont pas revendiquées, restent, au mieux, dans les comptes de l'AGICOA et donnent lieu à des prescriptions et, au pire, **sont revendiquées à tort et versées à d'autres ayants-droit**.

Nous insistons également sur l'importance de **régler vos conflits** avec vos co-déclarants ou, tout au moins, de manifester votre existence auprès de l'ANGOA.

En effet, comme nous vous le rappelons chaque année, la procédure de règlement des conflits indique **qu'une absence de réponse de votre part entraîne automatiquement le renoncement de vos revendications et la perte de vos droits**. Nombre d'entre vous perdent peu à peu les droits câbles de leur catalogue simplement en ne répondant pas.

N'hésitez pas à contacter Monsieur Salim DARIOUCHI pour toute information (Tél : 01 53 42 40 03 ou sdariouchi@larp.fr).

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion qui vous sont prélevés sont de 5,40% (dont 2,40% pour l'ANGOA) pour le câble étranger, et de 15,70% (dont 6,00% pour l'ANGOA) pour le câble France et Satellite Afrique.

Décision collective des associés

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En réaction à l'épidémie de COVID 19, l'Etat Français a publié divers arrêtés dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 et l'état d'urgence sanitaire est entré en vigueur le 24 mars 2020. Les mesures gouvernementales ont notamment conduit à la réglementation des déplacements et à la fermeture de certaines entreprises.

Dans ce contexte, les bureaux ont été fermés à la date du vendredi 13 mars. Les salariés sont depuis en télétravail et la date de retour physique au bureau n'a pas encore été décidé.

L'activité spécifique d'Organisme de Gestion Collective (OGC) de l'ARP, permet à ce jour, de régler les charges dans les délais.

L'activité principale de l'ARP en qualité d'OGC n'est pas atteinte par le COVID. En revanche, certaines des actions culturelles ont dû être annulées ou reportées :

Notre principal évènement, les Rencontres Cinématographiques, qui doivent se réaliser cette année dans une nouvelle ville, devrait pouvoir se tenir, sous réserve des prochaines annonces du gouvernement. Dans l'hypothèse où les mesures sanitaires pour réunir 500 personnes et plus s'avéraient compliquées, il a été décidé de mettre en place une édition 2020 réduite, car il est important pour l'ARP et la nouvelle ville que ce nouveau partenariat existe et se concrétise. Nous espérons organiser ces rencontres dans son intégralité, mais si cela s'avérait impossible, la région des Hauts de France, principal partenaire de cet évènement, nous a assuré de sa participation financière à hauteur des frais engagés pour la préparation de la manifestation.

Par ailleurs, afin de palier à l'annulation de certains évènements, les équipes de l'ARP travaillent sur des nouveaux formats (podcast...) pour l'organisation de certaines actions culturelles.

A ce stade et dans l'attente des prochaines informations du gouvernement, nous ne pouvons affirmer avec certitude et de manière précise quels seront les évènements qui seront possible de reporter et quel en serait le coût. Ces incertitudes ne remettent pas en question la capacité de l'ARP à maintenir sa continuité d'exploitation et le paiement des charges grâce aux revenus liés à l'activité OGC.

La date de reprise d'activité étant encore à ce jour inconnue et compte-tenu des mesures annoncées et mises en place progressivement par le Gouvernement pour aider les entreprises, nous ne sommes pas à même d'évaluer l'impact global sur le résultat de l'exercice 2020. Cependant, toutes les dispositions sont prises afin que la continuité de l'entreprise ne soit pas mise en péril.

C'est quoi être cinéaste aujourd'hui ?



Depuis 2017, à l'initiative de **Steve Moreau**, cinéaste et membre du Conseil d'Administration de L'ARP, une série d'interviews de membres de L'ARP a été réalisée (clips de 3 minutes durant lesquelles chacun répond face à la caméra à la question "Qu'est-ce qu'être cinéaste aujourd'hui ?").

En 2019, la collection a été complétée et comporte désormais 50 portraits de réalisateurs et réalisatrices.

En 2019, grâce au soutien de Titra Film, les portraits ont pu être **sous-titrés en anglais** et projetés lors des festivals américains "VCU French Film Festival" à Richmond et "COLCOA" à Los Angeles.

Une sélection de plusieurs portraits a par ailleurs été présentée en ouverture des débats des Rencontres Cinématographiques de Dijon, et avant les projections des longs et courts-métrages présentés en avant-première.

Ces portraits sont également projetés chaque jour en avant-séances au **Cinéma des Cinéastes**, et partagée sur les réseaux sociaux de L'ARP et de chaque cinéaste.



Ils sont L'ARP

A Jean Achache, Santiago Amigorena, Roger Andrieux, Jean-Jacques Annaud, Pascal Arnold, Olivier Ayache-Vidal, Iradj Azimi

B Abdelkrim Bahloul, Jérémy Banster, Philippe Barassat, Patricia Bardon, Paul Barge, Jean-Marc Barr, Christophe Barratier, Nicolas Bary, Jean-Jacques Beineix, Véra Belmont, Luc Beraud, Brigitte

Berg, Claude Berne, Julie Bertuccelli, Gérard Bitton, Bertrand Blier, Sophie Blondy, Dany Boon, Thierry Boscheron, Patrick Bouchitey, Férid Boughedir, Paul Boujenah, Patrick Braoudé, Laurence Braunberger, Catherine Breillat, Eric Burtheret.

C Dominique Cabrera, Christian Carion, Jean-Michel Carré, Camille de Casabianca, Julien de Casabianca, Olivier Casas, Etienne Chatiliez, Elie Chouraqui, Souleymane Cissé, Philippe Clair, Etienne Comar, Jérôme Cornuau, Miguel Courtois, Dominique Crèvecoeur, Jacky Cuckier

D Lionel Delplanque, Mathieu Demy, Claire Denis, Gérard Depardieu, Raymond Depardon, Dante Desarthe, Léon Desclozeaux, Antoine Desrosières, Michel Deville, Jérôme Diamant-Berger, Audrey Diwan, Jacques Doillon, Jacques Dorfmann, David Drach, Evelyne Dress, Albert Dupontel, Ilan Duran Cohen

E Bertrand van Effenterre, Pascal Elbé, Jérôme Enrico

F Jacques Fansten, Joël Farges, Sepideh Farsi, Etienne Faure, Michel Ferry, Pierre Filmon, Stephen Frears, Stéphane de Freitas

G Philippe Galland, Nicole Garcia, Costa Gavras, Romain Gavras, Julie Gayet, Hugo Gélin, Nicolas Gessner, Khaled Ghorbal, Christian Gion, Amos Gitai, Pierre-William Glenn, Jean-Luc Godard, Philippe Godeau, Stéphane Guénin, Nicolas Guillou

H Mohamed Hamidi, Mahamat Saleh Haroun, Didier Haudepin, Michel Hazanavicius, Jeanne Herry, Laurent Heynemann, Jean-Loup Hubert

J Just Jaeckin, Arthur Joffé, Roland Joffé, Pierre Jolivet, Gérard Jour'd'hui, Gérard Jugnot

K Pascal Kané, Baya Kasmi, Cédric Klapisch, William Klein, Andreï Konchalovsky, Lionel Kopp, Jan Kouen, Gérard Krawczyk, Stéphane Kurc

L Jeanne Labrune, Philippe Lacôte, Franck Landron, Thomas Langmann, Eric Lartigau, Carole Laure, Michel Leclerc, Patrice Leconte, Philippe Lefèbvre, Pascal Légitimus, Philippe Le Guay, Anne Le Ny, Christian Lejalé, Claude Lelouch, Jocelyne Lemaire-Darnaud, Jalil Lespert, Lorraine Levy, Christine Lipinska, Jean-Pierre Lledo, Denis Llorca, Christophe Loizillon

M Jean Mach, Gilles de Maistre, Alain Maline, Justine Malle, Manuel Malle, Jean Marboeuf, Nathalie Marchak, Olivier Marchal, François Margoilin, Fabien Marsaud (Grand Corps Malade), Didier Martiny, Zoltan Mayer, Margaret Menegoz, Jean-Luc Miesch, Radu Mihaileanu, Serge Moati, Yvan le Moine, Steve Moreau, Madelaine Morgenstern, Cyril Morin, Valérie Müller-Preljocaj, Cristian Mungiu, Michel Munz, Philippe Muiyl

N Abel Nahmias, Olivier Nakache, Olivier Nolin

O Michel Ocelot, Fabien Onteniente

P Euzhan Palcy, Hervé Palud, Christian Paureilhe, Raoul Peck, Jean Périsse, Yann Piquer, Roman Polanski, Karel Prokop

R Vincent Ravalec, Raphaël Rebibo, Manu Rewal, Alexandra Robert, Brigitte Roüan, Jacques Rozier

S Jean-Paul Salomé, Tessa Louise Salomé, Manuel Sanchez, Marc Sandberg, Jean-Pierre Sauné, Volker Schlöndorff, Barbet Schroeder, Guy Seligmann, Arnaud Selnac, Julien Séri, Joël Seria, Coline Serreau, Charlotte Silvera, Abderrahmane Sissako, Frédéric Sojcher, Juan Solanas, Fernando Solanas, Roch Stéphane, Jean-François Stevenin, Steve Suissa

T Jean-Charles Tacchella, Radovan Tadic, Bertrand Tavernier, Cécile Telerman, Pascal Thomas, Danièle Thompson, Patrick Timsit, Eric Toledano, Fina Torres

V Paul Vecchiali, Arnaud Viard, Julien de Volte

Z Fatma Zohra Zamoum, Christian Zerbib, Xiaoling Zhu, Claude Zidi

DISPARUS

Michel Drach (1990), Pascal Ortega (1992), Paul Grimault (1994), Louis Malle (1995), Marco Ferreri (1997), Dominique Roulet (1999), Jean-Gabriel Albicocco (2001), Sophie Tatischeff (2001), Henri Verneuil (2002), Patrick Schulmann (2002), Maurice Pialat (2003), Jean Yanne (2003), Richard Dembo (2004), José Giovanni (2004), Alex Métayer (2004), Jacques Poitrenaud (2005), Pierre Jallaud (2006), Gérard Oury (2006), Sembene Ousmane (2007), Randa Chahal Sabbag (2008), Jacqueline Ferreri (2008), Claude Berri (2009), Roger Planchon (2009), Eric Rohmer (2010), Bernard Giraudeau (2010), Alain Corneau (2010), Laurent Perrin (2012), Claude Miller (2012), Jean-Claude Jean (2012), Artus de Penguern (2013), Sébastien Grall (2013), Patrice Chereau (2013), Edouard Molinaro (2013), Jean-Louis Bertuccelli (2014), Henning Carlsen (2014), Gabriel Auer (2014), René Gainville (2014), Emmanuel Laurent (2015), René Féret (2015), Chantal Akerman (2015), Paulette Grimault (2015), Georges Dybman (2017), Jeanne Moreau (2017), Alain Guesnier (2018), Joël Santoni (2018), Claude Lanzmann (2018), Marceline Lorian-Ivens (2018), Med Hondo (2019), Patrick Grandperret (2019), Agnès Varda (2019), Patrice Noia (2019), Jean-Claude Brisseau (2019), Yannick Bellon (2019), Liliane de Kermadec (2020), Sarah Maldoror (2020)

Les équipes



Mathieu Debusschère
Délégué Général

Lucie Girre
Déléguée Générale adjointe

Elisabeth Dufrenoy
Responsable comptable et financière

Caroline Santiard
Chargée des Actions culturelles

Pierre Charpiloz
Chargé de mission

Salim Dariouchi
Assistant Comptable et Administratif – Gestion des Droits



Arnaud Boufassa
Directeur

Sophie Fangain
Adjointe de Direction

Jérôme Jacquelin
Assistant de direction

Djamal Moutaa
Agent administratif

Manuel Terrien
Projectionniste, Agent d'accueil

Rémi Lauvin
Projectionniste, Agent d'accueil